



Championnat de France des Clubs féminin-2015

ART. 1 – Organisation

- A -** Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines FFBSQ. Il se déroule en quadrette pour les divisions nationales 1, 2 et 3 et en tripléte pour les divisions régionales 1, 2 et 3.
- B -** Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes réparties géographiquement au mieux des possibilités.
 - ◆ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les couples de régions regroupées suivantes et dans chaque autre région administrative non regroupée :
 - Alsace avec Lorraine
 - Auvergne avec Limousin
 - Champagne Ardennes avec Picardie
 - Corse avec Provence Alpes Côte d'Azur
 - Sur demande des ligues d'un couple de régions regroupées, l'autorisation d'organisation en région administrative est soumise à l'accord du CNB et la règle d'accession en Nationale 3 est précisée à l'article 4B « pour les divisions régionales » alinéa 2.
 - ◆ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives s'il y a moins de 6 équipes dans la région administrative.
 - ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six à dix équipes, au choix des ligues (ou CSR Bowling dans une région multidisciplinaire).

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le CNB, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les ligues (ou CSR)

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CNB et les ligues (ou CSR) en fonction des classements de la saison précédente.

- C -** Le Championnat de France féminin des Clubs se déroule sur trois journées.

	Nationales	Régionales
◆ 1 ^{ère} journée	: 14 & 15 mars 2015	21 & 22 mars 2015
◆ 2 ^{ème} journée	: 30 & 31 mai 2015	6 & 7 juin 2015
◆ 3 ^{ème} journée	: 26 & 27 septembre 2015	19 & 20 septembre 2015

- D -** Les couples de régions regroupées, cités en B alinéa 4, sont définis chaque saison en fonction du nombre d'équipes par région dans les divisions N3, R1, R2 et R3.

ART. 2 – Les équipes

- A -** Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.
- B -** Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3.
- C -** Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- D -** **Chaque équipe ne peut utiliser plus de 8 joueuses** en nationale 1, 2 et 3 et six joueuses dans les divisions régionales sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans les 6 ou 8 joueuses, les licenciées d'une « Ecole de Bowling » de la région rattachées à ce club.
- E -** Dans chaque équipe une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée sur les pistes.
- F -** Dans chaque équipe, un maximum de **trois** joueuses, en situation de mutation par rapport à la saison précédente, est autorisé sur les pistes. Cette restriction ne concerne que les divisions nationales.
- G -** Les remplacements sont libres. Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure. Toute joueuse ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, lors d'une journée suivante, dans une autre équipe du club de division supérieure.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A -** Ce championnat se déroule en système «Round Robin » par points sur 3 journées :
 - ◆ Par match gagné : 3 points
 - ◆ Par match nul : 2 points
 - ◆ Par match perdu : 1 point
 - ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : **aucune joueuse présente**)
- B -** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
 - a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A -** En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.
- B -** Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none"> • Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1. • Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none"> • La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. • Les trois dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe R1 de chaque couple de régions regroupées ainsi que la première équipe de chaque R1 de région administrative non regroupée accèdent à la Nationale 3. • Dans le cas où, dans un couple de région regroupées, les Régionales 1 sont organisées en région administrative, une rencontre « de barrage » entre les premières équipes des deux R1 est organisée. La date, le lieu et la formule de cette rencontre sont proposés par les ligues et validés par le CNB. • Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C -** Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club ou n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Le club empêché dans sa montée ou l'ayant refusée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.
- D -** Tout club, qualifié la saison suivante dans une division nationale, (après montée refusée ou après descente ou maintien) qui refuse son inscription dans sa division est remplacé en priorité par le club, le mieux classé, relégué de cette même division. **Le club, ayant refusé son inscription, est relégué dans la plus basse division régionale.**
- E -** Les ligues (ou CSR) adressent, au plus tôt, les résultats de chacune des journées de championnats de leurs régions. Pour ce qui concerne les divisions de régionales 1 qui se jouent en région sportive, c'est la ligue (ou CSR) de la région administrative qui reçoit la journée de compétition qui se charge de l'envoi des résultats.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le CNB détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les ligues (ou CSR Bowling) déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A -** Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir à la ligue (ou CSR Bowling) par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 48 Euros par équipe (voir ligue (ou CSR) pour date limite d'inscription). La ligue (ou CSR) adresse copie de ses poules régionales au CNB dès que celles-ci sont finalisées.
- B -** La ligue (ou CSR) peut demander une caution et en détermine le montant (maximum 250 € par club). Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné à la même disposition que celle

des divisions nationales. Le montant des parties est à régler lors de chaque journée à la ligue (ou CSR).

- C* - Pour les divisions nationales 1, 2 et 3, les inscriptions doivent parvenir au CNB par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées, par équipe, d'un chèque de caution de 225 €.
- D* - L'encaissement du chèque de caution est réalisé dans le cas d'un forfait général d'une équipe pour une journée et après examen, par la commission concernée, des raisons de celui-ci.
- E* - Le montant des parties est à la charge des clubs. Le règlement du montant des parties sera sollicité lors de l'inscription et encaissé après la première journée.
- F* - La date limite de retour des inscriptions est précisée dans le courrier transmis par le CNB aux clubs concernés.

ART. 7 – Réclamation

- A* - Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.N. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**.
- B* - Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du CNB.
- C* - La structure d'appel est le CNB, statuant hors la présence des membres de la Commission.

ART. 8 – Calendrier des divisions Nationales.

HORAIRES (boules d'essais incluses)

NATIONALE 1 et 2

**Samedi 09H50 à 12H30 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 13H45 à 17H10 (4 lignes)
Dimanche 09H00 à 12H20 (4 lignes)**

NATIONALE 3

**Samedi 10H45 à 13H15 (3 lignes)
Reconditionnement des pistes
Samedi de 14H30 à 17H50 (4 lignes)**

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés.

RAPPEL : AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT APRES LE DEBUT D'UNE SERIE

Les lieux surlignés en jaune sont sous réserve d'accord du centre

Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	BOUSSY	CHAMBERY	MOULINS
Nationale 2A	NIMES	COLOMIERS	JOINVILLE
Nationale 2B	FONTAINE LE COMTE	CAMON	ORLEANS

Nationale 3A	TOULON	BEZIERS	RODEZ
Nationale 3B	LA ROCHELLE	TRELISSAC	LIMOGES
Nationale 3C	ARGENTAN	SAINT-NAZAIRE	LE MANS
Nationale 3D	ORLEANS	CHARTRES	SAINT-DOULCHARD
Nationale 3E	VALENCIENNES	YVETOT	AUGNY
Nationale 3F	MONTBELIARD	ANNECY	CONTREXEVILLE

Composition des divisions Nationales.

NATIONALE 1

A.B.C.L. PONT A MOUSSON
 ATHENA COLOMBES
 B C S ANNECY
 BCO COURBEVOIE
 BOWLING ADOUR BAYONNE
 LES DRAGONS DE COLMAR
 NWB LA ROCHELLE
 SMOC BOWLING ST-JEAN DE BRAYE
 STRIKE 59 VILLENEUVE D'ASCQ
 SYNERGIE BOWLING BOULOGNE BILLANCOURT
 T.O.A.C. TOULOUSE
 WINNER'S ORLEANS

NATIONALE 2A

ABS 94 FONTENAY SOUS BOIS
 BC DES COSTIERES NIMES
 BC POITEVIN POITIERS
 BC RAMBOUILLET
 BCO COURBEVOIE
 CANICULA LISSES
 ESKUALDUN BIRLAK CAPBRETON
 JACKPOT LEVALLOIS PERRET
 MONACO BC
 NWB LA ROCHELLE
 QUIHO SIX FOURS
 SB CHAMBERY

NATIONALE 2B

BAD BOYS ST LO
 BUDDY'S BOWLING CLUB REIMS
 CARPE DIEM HENIN BEAUMONT
 LES DRAGONS DE COLMAR
 LES SNIPERS DE WITTELSHEIM
 LILLE UC
 PATRONAGE LAIQUE LORIENT
 ROCKETS NANTES
 ST BRIEUC BOWLING
 SYNERGIE BOWLING BOULOGNE BILLANCOURT
 TEMPLIERS BC ST MAXIMIN-CREIL
 TRIANGLE D'OR LE HAVRE

NATIONALE 3A

BC AIX EN PROVENCE
BC CAISSARGUES
BC RODEZ
BOWLING PROVENCE TOULON
CANIBAL BC PERPIGNAN
ISTRES SPORTS BOWLING
NICE ACROPOLIS SBC
R.C.T. LA VALETTE

NATIONALE 3B

ASBCL LIMOGES
ASPTT LA ROCHELLE
BC MERIGNAC
NWB LA ROCHELLE
SPUC PESSAC
SQ TOULOUSAIN
STRIKERS BC TRELISSAC
TOAC TOULOUSE

NATIONALE 3C

ASLC RENNES
ASPTT NANTES
COBRA ANGERS
OBAC RENNES
PAC MAN NANTES
PATRONAGE LAIQUE ARGENTAN
PATRONAGE LAIQUE LORIENT
ROCKETS NANTES

NATIONALE 3D

AB CHARTRES
BC FONTENAY
BC MONTLUCON
BCE JOINVILLE
PROMOSTARS DUARIG SAINT-ETIENNE
SMOC SAINT-JEAN DE BRAYE 1
SMOC SAINT-JEAN DE BRAYE 2
TOURS BOWLING CLUB-ECOLE

NATIONALE 3E

BC RN42 LOMME
BC ROUEN LE DRAGON
BOWLER'S TEAM LILLE
EUROPEEN BC THIONVILLE
FORCE CINETIQUE ASPTT PARIS
LITTORAL BC GRAVELINES
SQUALES CREIL ST MAXIMIN
STRIKE NORD VILLENEUVE D'ASCQ

NATIONALE 3F

AS STAR BOWL AUDINCOURT
ASTCAB BESANCON
BC LA CHAUMUSSE
BC LES KILLERS MARSANNAY
CHARDON LORRAIN BC PONT A MOUSSON
MILLENIUM BA REIMS
RED WOLVES AIX LES BAINS
TOP GONES LYON